

De la stratégie à l'ouvrage: La KBOB

Paul Eggimann
paul.eggimann@bbl.admin.ch



Promouvoir la construction durable dans le secteur public, développer des bases comme les données des écobilans, élaborer des recommandations en collaboration avec les acteurs privés et renforcer les réseaux professionnels, telles sont les tâches qui incombent à la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) dans le domaine du développement durable. Cet organe apporte ainsi une contribution importante à la réalisation de la stratégie de la Suisse pour le développement durable (SDD) et des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

La Confédération veut montrer l'exemple à travers la mise en oeuvre de la SDD 2016 – 2019. La KBOB, en tant qu'organe centralisé, joue à cet égard un rôle clé. C'est en effet elle qui a procédé à l'élaboration des directives concernant la gestion immobilière durable, à l'intention des membres de la KBOB. Ces directives, à travers la formulation de principes contraignants (mesure 24 de la SDD), indiquent la voie à suivre pour mettre en oeuvre la SDD dans le secteur de la construction. D'autres documents de travail comportant des indications pratiques pour la mise en oeuvre de la stratégie sont encore en préparation.

La plate-forme « Données des écobilans dans la construction » de la KBOB fournit des don-

nées de base fiables provenant des écobilans. Celles-ci servent à l'évaluation écologique des matériaux de construction ainsi que des ouvrages construits avec ces derniers (mesure 25 de la SDD). Ces données sont aussi à la base de calculs utilisés pour l'établissement de diverses normes de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA). Elles sont ainsi prises en compte dans les standards écologiques existants tels que Minergie-eco.

Par le biais de ses recommandations, établies en concertation avec les maîtres d'ouvrage privés et d'autres acteurs importants comme l'association eco-bau, la KBOB crée des synergies entre les maîtres d'ouvrage publics et privés, dans une optique de développement durable (mesure 23 de la SDD). Ces recomman-



Nouveau bâtiment administratif à Ittigen: il fut évalué durant la phase pilote de développement du Standard de Construction Durable Suisse (SNBS).

dations contiennent des informations sur les innovations et sur l'état de la technique en matière de construction durable et elles apportent une aide bienvenue dans le domaine de la pratique. Elles représentent ainsi un instrument de travail important pour les maîtres d'ouvrage et les intervenants.

La KBOB soutient en outre le Réseau Construction durable Suisse (NNBS; mesure 22 de la SDD). Il s'agit, par ce biais, d'accroître l'efficacité de la construction durable, en concertation avec les principaux acteurs du secteur immobilier en Suisse. Une approche commune de la construction durable a été définie pour la première fois grâce au Standard de construction durable Suisse (SNBS) du NNBS.

Différentes mesures découlant des quatre mesures générales susmentionnées contribuent aussi à la réalisation des ODD internationaux. Il s'agit par exemple, lors de projets de construction ou de transformation, de favoriser la production d'énergies renouvelables et de recourir à de l'électricité provenant d'agents renouvelables. En tant que membre de la KBOB, l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) apporte aussi, par ce biais, une contribution à la réalisation de

l'ODD 7 « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ». Ce faisant, il soutient aussi l'ODD 13 « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ».

La construction et l'exploitation durables de ses propres constructions, la formulation de recommandations, la mise à disposition d'outils ainsi que la collaboration au sein du réseau sont autant d'activités qui contribuent à la réalisation d'autres ODD, par exemple: « croissance économique durable et plein emploi productif » (cf. ODD 8), « infrastructure résiliente » (cf. ODD 9), « villes et établissements humains sûrs et durables » (cf. ODD 11), « Établir des modes de consommation et de production durables » (ODD 12), « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres » (ODD 15).

LA KBOB

« Economiser les ressources tout en améliorant la qualité », tel est le but de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB), association regroupant les maîtres d'ouvrage publics de Suisse. La KBOB défend les intérêts de ses membres, qui sont à la fois maîtres d'ouvrage et propriétaires ou détenteurs d'immeubles, face à l'industrie du bâtiment. Elle sert en même temps d'interlocuteur pour le secteur de la construction. Avec ses membres, la KBOB veut faire en sorte que les moyens requis soient utilisés de façon économique pendant toute la durée de vie des immeubles, tout en tenant compte des aspects sociaux et écologiques de la construction. Les membres de la KBOB sont: l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), armasuisse Immobilier, le Conseil des Ecoles polytechniques fédérales, l'Office fédéral des transports (OFT), l'Office fédéral des routes (OFROU), la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), l'Association des communes suisses (ACS) et l'Union des villes suisses (UVS).



PAUL EGGIMANN, *1964, a étudié la physique à Zurich. Après avoir travaillé à l'Empa à Dübendorf et au service des bâtiments du canton de Zurich, il a rejoint la KBOB, où il dirige aujourd'hui le groupe spécialisé Construction durable.